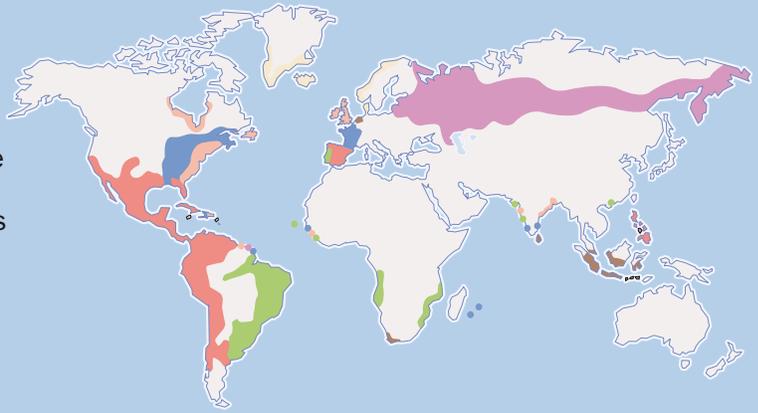


La colonisation

Les anciennes colonies

Aux XVII^e (17^e) et XVIII^e (18^e) siècles, la France était à la tête d'un vaste empire colonial, qui comprenait les Antilles (y compris Haïti), la Louisiane, le Canada, l'Inde et les îles Mascareignes (Réunion et Maurice). Mais après la guerre de Sept Ans et les guerres de la Révolution et de l'Empire, il ne reste plus que la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et quelques **comptoirs** le long des côtes africaines et indiennes.



Le travail forcé

À part quelques exceptions (les Antillais, les Juifs algériens), les habitants des colonies ne deviennent pas français. Ils n'ont aucun droit et doivent obéir aux personnes envoyées par la France. Souvent, ils sont obligés de travailler dans des **plantations** ou de construire des routes. C'est le travail forcé.

Colonies ou territoires

français	italiens	belges	néerlandais	espagnols
allemands	russes	danois	anglais	portugais

L'Indochine

Conquête difficilement entre les années 1860 et 1880, l'Indochine compte 2 colonies (Tonkin et Cochinchine) et 3 **protectorats** (Annam, Cambodge et Laos).

Le Maghreb

La conquête de l'Algérie est entreprise par Charles X en 1830. Elle est à peu près terminée par Napoléon III. Le pays devient un territoire français où beaucoup d'Européens viennent s'installer. La Tunisie devient un protectorat en 1881. Le royaume du Maroc est difficilement conquis entre 1907 et 1912.

L'Afrique noire

Partis de leurs comptoirs du Sénégal et de Côte d'Ivoire, les Français conquièrent dans les années 1880 l'essentiel du Sahel (région au sud du désert du Sahara). Mais ils se heurtent un peu partout aux Anglais et aux Allemands, qui eux aussi créent des colonies en Afrique. Après 1918, la France récupère l'essentiel des colonies allemandes du Togo et du Cameroun.

Madagascar

Ce royaume a réussi à préserver son indépendance tout au long du XIX^e (19^e) siècle. Mais en 1897, le général Galliéni **dépose** la reine Ranavalona et l'île devient une colonie française.

Le Pacifique

Explorées au XVIII^e (18^e) siècle, les îles de cet immense océan attirent toutes les puissances européennes et même les Japonais. Vers 1890, le partage est fait : la France se retrouve avec la Polynésie (ex-royaume de Tahiti), Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie.

À RETENIR

1 Au début du XIX^e (19^e) siècle, la France ne possède que quelques îles et des **comptoirs** hors d'Europe.

2 La conquête de l'Algérie commence en 1830.

3 À partir de 1871, la France se

construit un vaste empire colonial, concurrent de l'empire britannique.

4 À la veille de la Première Guerre mondiale (1914), la France possède de nombreuses **colonies**, surtout en Afrique.

Colonie (ici) : territoire occupé et exploité par un pays étranger.
Comptoir (ici) : port appartenant à un pays étranger.
Plantation : grande ferme où l'on cultive des produits tropicaux.
Protectorat : pays soumis à un autre, plus fort.
Déposer (ici) : forcer à quitter le pouvoir.